



Communiqué de presse
9 juillet 2019

Transport - Bâtiment résidentiel - Énergies renouvelables

La transition énergétique booste les marchés et l'emploi

L'ADEME publie ce jour un état des lieux des marchés et des emplois concourant à la transition énergétique et écologique (transports, bâtiment résidentiel et énergies renouvelables). Les marchés associés à ces filières ont plus que doublé et le nombre d'emplois directs a augmenté de 75% entre 2006 et 2017, avec plus de 370 000 personnes employées dans ces secteurs.

3 marchés dynamiques qui favorisent la création d'emplois

Le chiffre d'affaires des marchés liés aux modes de transport¹ concourants à la transition écologique a été presque multiplié par quatre en 11 ans. Il atteint 33,5 Md€ en 2017 et la filière emploie plus de 94 000 ETP. Cette évolution résulte de l'augmentation de la part des véhicules moins émetteurs de CO₂ dans le parc automobile ainsi que du développement des modes alternatifs au transport routier individuel.

Les marchés de la rénovation énergétique des bâtiments² ont augmenté de 79% entre 2006 et 2017, représentant désormais un chiffre d'affaires d'environ **31 Md€**. Dans cette même période, **le volume d'emplois s'accroît d'environ 59%**, s'établissant à plus de 218 000 ETP.

Enfin, **l'ADEME a constaté que le marché des énergies renouvelables et de récupération³ a plus que doublé entre 2006 et 2017,** avec une augmentation de 39% des emplois. Le chiffre d'affaires représente ainsi 26 Md€ en 2017. Ce secteur emploie désormais plus de 86 000 ETP.

Des évolutions contrastées

Portés par les politiques volontaristes de l'État sur l'économie verte, ces marchés sont en nette progression depuis une dizaine d'année.

Les investissements dans la fabrication et l'installation des équipements et infrastructures représentent une part importante de ces marchés : 72% pour le secteur des transports et 90% pour celui du bâtiment résidentiel. Pour le secteur des énergies renouvelables, si les investissements dans la fabrication, la construction, l'installation et la vente des équipements représentent 30% du marché, ce sont les ventes d'énergie et la maintenance qui représentent la plus grande part du chiffre d'affaires (63%).

¹ Infrastructures et équipements ferroviaires, infrastructures et équipements des transports collectifs routiers de voyageurs, vélos urbains (vélos de ville, vélos à assistance électrique, vélos pliants), véhicules particuliers neufs de classe A, véhicules électriques, véhicules hybrides non rechargeables.

² La rénovation énergétique du bâti (poids lourd du secteur) ; le remplacement des appareils de chauffage et la production d'Eau Chaude Sanitaire ; les appareils de régulation du chauffage en rénovation et les appareils électroménagers performants.

³ Les différentes filières sont classées en quatre catégories distinctes : les EnR électriques (envol de l'éolien), la chaleur domestique, la chaleur collective, les biocarburants. Le biogaz, marqué par une forte hausse du marché et des emplois, est étudié isolément.

Les balances commerciales de ces différents secteurs demeurent également contrastées. En effet, la progression des exportations des véhicules particuliers neufs de classe A a permis à la balance commerciale du marché des transports d'être largement excédentaire (1,9 Md€). A contrario, celle du marché du bâtiment résidentiel est déficitaire (1,9 Md€) car la France importe un nombre plus important d'appareils électroménagers performants. Enfin, le déficit de la balance commerciale du marché des énergies renouvelables se creuse (0,7 Md€) du fait de l'augmentation rapide du rythme de déploiement de l'éolien terrestre depuis 2017. La filière éolienne reste toutefois l'une des filières EnR les plus exportatrices avec un chiffre d'affaires à l'export de 0,7Md€ et les implantations récentes et à venir d'usines en France, notamment pour l'éolien en mer, pourront venir en partie réduire les importations.

En savoir plus

- Télécharger la Synthèse de l'étude [« Marchés et emplois concourant à la transition énergétique et écologique dans les secteurs du transport, du bâtiment résidentiel et des énergies renouvelables, 2015-2017 »](#)

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)